

Département  
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20191024-114-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019

**N° 114/19**

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 16 octobre 2019
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 31 octobre 2019,

**Objet de la délibération :**  
**Contingent d'aide sociale**  
**2019 : Reversement aux 11**  
**communes créatrices de la**  
**CCPO**

Nombre de membres)	
- En exercice :	99
- Présents titulaires	55
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	5
· Dont représenté(e)s	8
· Excusé(e)s :	12
· Non excusé(e)s :	19
- Votants	68

**Résultat du vote**

- Pour :	68
- Contre :	
- Abstention :	

Extrait du Registre des Délibérations du  
Conseil Communautaire de la Communauté de  
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

**SÉANCE DU 24 OCTOBRE 2019**

L'an deux mil dix-neuf,  
Le vingt-quatre octobre,  
Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle des fêtes de Trepot sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'octobre.

- Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice, M. Bole Léon quitte la séance à 21h30 (avant tous votes) et M. Bonnefoi Frédéric à 22h50.
- Procuration** Mme Calvi Virginie à M. Chabod Gérard, Mme Chanudet Djamila à Mme Galmiche Christelle, Mme Petit Marie-Jeanne à M. Pernin Daniel, M. Amiez Yves à M. Ducret Sylvain, Mme Bournez Estelle à Mme Groleau Colette, M. Chaussarot Michel à M. Fourquet Luc, M. Chatelain Claude à M. Dard Pierre, Mme Beaune Catherine à M. Bérion Dominique.
- Suppléé(e)s** Mme Viprey Chantal par Mme Louis Nadia, M. Monnet Serge par M. Juste Hubert, M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe, M. Bergier Jean-Louis par M. Gosse Pascal, Mme Morel Nicole par M. Huot-Marchand Bernard
- Excusé(e)s** Mmes Berger Danièle, Fietier Danièle, Magneron Monique, Faillenet Bernadette, Kowal-Bondy Nathalie, Ms. Bole Léon à partir de 21h30, Guillaume Frédéric, Daudey Pierre, Maugain Romuald, Maire du Poset Thierry & Bourquin Michel
- Absent(e)s** Mmes Muller Valérie, Faillenet Maryse, Breuillot Christine, Leblanc-Vichard Françoise, Ragot Maryvonne & Boucon-Galimard Sabrine, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Porteret Jean-Claude, Bardey Philippe, Debray Michel, Edme Philippe, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Laporte Jean, Petetin Yves, Bole Joel, Simon Gilles & Quété Gérard.

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Pierre Bruchon, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Pour financer les dépenses d'aide sociale du département, le gouvernement a effectué un prélèvement sur la DGF des communes.

Compte tenu de la prise de compétence action sociale par la CCPO en 1999, celle-ci devait rembourser la somme prélevée aux communes, soit pour 2019 les 11 remboursements obligatoires suivants :

COMMUNES	MONTANT	COMMUNES	MONTANT
Cademène	823 €	Montgesoye	9 474 €
Chantrans	4 582 €	Ornans - Bonnevaux	128 455 €
Chassagne Saint Denis	1 568 €	Scey Maisières	4 319 €
L'Hôpital du Grosbois	4 652 €	Tarcenay - Foucherans	13 053 €
Lods	10 845 €	Vuillafans	17 236 €
Malbrans	1 683 €		
<b>TOTAL : 196 690 €</b>			

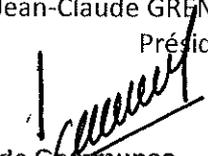
Invité à se prononcer, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents, approuve le reversement aux communes créatrices de la CCPO de la somme prélevée sur leur DGF au titre du contingent d'aide sociale 2019.

Fait et délibéré en séance, le 24.10.19

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président

  
Communauté de Communes

Loire Lison

7, rue Edgard Bastide

25290 ORNANS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20191024-114-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019